
Description et analyse de nouveaux noms de métier et d'activité dans le cadre d'une politique d'aménagement linguistique

Julie Andreu*¹

¹Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) – Ministère de la Culture et de la Communication – 6 rue des Pyramides 75001 Paris, France

Résumé

Nous souhaitons nous intéresser à la part de la création des noms de métier dans le dispositif d'enrichissement de la langue française et à ce qu'elle révèle dudit dispositif et, partant, des interactions entre le lexique et les évolutions de la société contemporaine. Si l'on admet que le rôle de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), responsable du dispositif, est de décrire en français les nouvelles techniques et les nouvelles activités qui en découlent, quelle est la part de la création des nouveaux noms de métier dans les travaux de la Commission ?

Nous nous intéresserons aux nouveaux noms de métier ou de spécialité scientifique ou technique dans le vocabulaire traité par le dispositif d'enrichissement en fonction :

- de leur origine : sont-ils à l'initiative des experts du dispositif ou d'acteurs extérieurs (Boîte à idées de *FranceTerme*, demande de l'Administration...),
- des besoins auxquels ils répondent,
- et des secteurs d'activité dont ils relèvent.

Ces différents facteurs nous permettront d'analyser les similitudes et les divergences des néologismes étudiés.

Nous analyserons les raisons qui justifient de créer un nouveau nom de métier, qu'il s'agisse de l'utilisation d'une nouvelle technique – tels que la vidéo dans l'art pour l'imagiste (*veejay*) et les TIC dans l'urbanisme pour le *BIM manager* –, ou de l'évolution de la réglementation – telle que la reconnaissance de la chiropraxie...

Nous nous intéresserons également à ce que les nouveaux noms de métier traités par la CELF disent des évolutions de la société : par exemple, comment les données (*data*) en général et l'ouverture des données en particulier ont donné naissance à une série de nouvelles désignations : *data privacy officer*, *chief data officer*, exploration de données...

Et nous apprécierons la prise en compte de la féminisation du langage dans le processus

*Intervenant

de création néologique de ces noms de métier ou d'activité (par exemple, sage-femme et maïeuticien).

Ces constats, réalisés sur un échantillon de noms de métier (tiré d'un corpus, *FranceTerme*, spécifique et limité), pourront être confrontés à ceux réalisés sur un corpus plus large (Néoveille, Logoscope, dictionnaires d'usage...).

Mots-Clés: noms de métier, terminologie, néologie, français, aménagement linguistique